

Titre Professionnel Monteur de Réseaux Électriques Aéro-Souterrains

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

GRETA CFA AQUITAINE
Annick Lasserre - Cathala
05.58.05.65.66
annick.lasserrecathala@greta-cfa-aquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre capable de travailler en hauteur et en sécurité

Prérequis pédagogiques :

Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) Les activités sont exercées à l'extérieur et comprennent des ports de charges lourdes

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Réaliser les travaux d'installation de réseaux de distribution d'énergie électrique en extérieur : ? En haute tension du domaine A, à partir des postes sources jusqu'aux postes de transformation HTA/BT, construction et modification des lignes principales et secondaires aériennes et les liaisons aéro-souterraines ? En basse tension, travaux d'installation et de modification des réseaux électriques aériens, émergents et souterrains jusqu'au compteur électrique de l'abonné ? Installation et entretien des réseaux d'éclairage public et les installations électriques extérieures ainsi que leur modernisation en y intégrant des systèmes d'économie d'énergie Déplacements sur les chantiers et travaux en hauteur. Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux L'AIPR est l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. C'est la preuve que vous vous êtes assurés des compétences et des connaissances de vos salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux. Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT, et le guide technique Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires S'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition CACES R486 Être capable de maîtriser la conduite des Plateformes Mobiles Elévatrice de Personnes Connaître les règles d'une utilisation en sécurité Prendre connaissance des risques d'accidents et d'incidents pour les éliminer, Connaître sa machine pour mieux l'utiliser. Assurer l'entretien simple de sa PEMP Obtenir le(s) CACES ® des catégorie(s) concernée(s) Préparation à l'habilitation B1T module de BASE Réaliser en sécurité, en tant qu'exécutant, des travaux sous tension sur des ouvrages émergence (EME) pour habiller des pièces nues sous tension ou pour réaliser la connexion/déconnexion de conducteurs de section inférieure ou égale à 35 mm² ou de matériel en fiche technique.

Contenu et modalités d'organisation

CCP – Installer des réseaux électriques du domaine haute tension A et raccorder des émergences ? Déposer un réseau électrique aérien du domaine haute tension A ? Installer ou modifier un réseau électrique aérien du domaine haute tension A ? Installer des liaisons aéro-souterraines du domaine haute tension A et raccorder des émergences extérieures ? Travailler à proximité des réseaux aériens et souterrains CCP – Installer des réseaux électriques basse tension et réaliser des branchements aux abonnés ? Installer ou modifier un réseau électrique aérien basse tension ? Réaliser des branchements d'abonnés au réseau électrique aérien basse tension ? Confectionner des liaisons aéro-souterraines du réseau basse tension et raccorder des émergences ? Réaliser des branchements d'abonnés au réseau électrique souterrain basse tension ? Travailler à proximité des réseaux aériens et souterrains CCP – Installer et entretenir des réseaux d'éclairage public basse tension ? Installer ou modifier un réseau d'éclairage public aérien basse tension ? Installer un réseau d'éclairage public souterrain basse tension ? Entretien et rénover un réseau d'éclairage public basse tension ? Travailler à proximité des réseaux aériens et souterrains Modules sécurité obligatoires : - Les habilitations électriques H1 - H1V - B1V - L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel Identifier les différents réseaux Identifier les risques et adapter leur méthode de travail à chaque situation - CACES nacelle R486 Législation Technologie et connaissance des PEMP Sécurité et comportement Règles d'utilisation et de conduite - Habilitation Électrique - Préparation à l'habilitation B1T module de BASE Identifier les types d'ouvrages aérien, souterrain, émergence, terminal Identifier les circuits d'électrification et de court-circuit afin de mettre en oeuvre les moyens pour se prémunir des risques Identifier et prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement Identifier l'impact de son intervention sur la zone de travail (balisage de la zone de TST) Rendre compte au chargé de travaux à la fin des travaux

...
Durées de la formation *549h en cours du jour

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Commentaires sur la parcours personnalisable Partie pratique en centre : 493h Modules sécurité obligatoires : 56h ? L'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux - 7h ? CACES nacelle R486 – 21h ? Préparation à l'habilitation B1T module de BASE TST – 28h

Validation(s) Visée(s)

Titre professionnel monteur de réseaux électriques aéro-souterrains - Niveau 3 :
CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Une poursuite en BAC PRO MELEC et dans un second temps Certificat de Spécialisation Technicien en Réseaux Electriques

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00335621	du 04/09/2023 au 05/07/2024	(40)	LYCEE POLYVALENT GASTON CRAMPE		Non éligible	
00423305	du 02/09/2024 au 04/07/2025	(40)	GRETA CFA AQUITAINE		Non éligible	

00415271du 02/09/2024 au
04/07/2025

(40)

**LYCEE
POLYVALENT
GASTON CRAMPE**Non
éligible**00522375**du 01/09/2025 au
03/07/2026

(40)

**GRETA CFA
AQUITAINE**Non
éligible**00522703**du 01/09/2025 au
03/07/2026

(40)

**LYCEE
POLYVALENT
GASTON CRAMPE**Non
éligible